



DÉCHETS : DE NOUVELLES COLONNES BOULEVARD PUIITS DE CALÈS ET RUE DE NAULAS

Des colonnes aériennes pour recueillir les déchets sont implantées depuis le mardi 13 mai 2025 à l'intersection du boulevard du Puits de Calès et de l'impasse Jeanne Foulquier, en complément des conteneurs déjà en place. Des colonnes aériennes sont aussi implantées rue de Naulas à proximité du rond-point.

Publié le 13 mai 2025

La Communauté de communes assure la collecte des déchets ménagers sur l'ensemble de ses 15 communes. Afin d'harmoniser et d'optimiser les différents modes de collecte sur le territoire, des colonnes aériennes **sont implantées depuis le 13 mai**

> **à l'intersection du boulevard du Puits de Calès et de l'impasse Jeanne Foulquier.**

En accès libre 7 jours/7 et 24h/24, ces colonnes destinées aux déchets ménagers et aux emballages viennent compléter les colonnes semi-enterrées en place, pour alléger les contenants existants et offrir un meilleur maillage du quartier.

En accès libre également, ces colonnes permettent aux riverains de déposer leurs déchets dans les trois types de contenants, à tout moment. Leur installation contribue à uniformiser la collecte dans le secteur. Ces colonnes aériennes remplacent les bacs individuels.

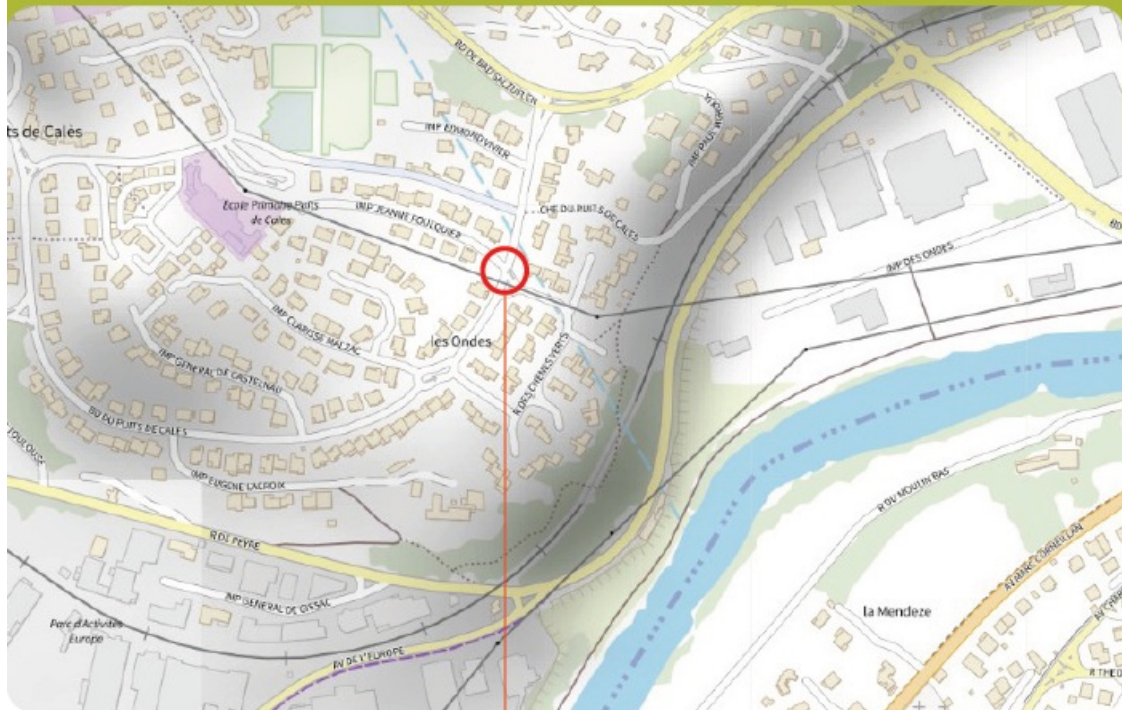
Elles peuvent recueillir

> les ordures ménagères résiduelles (sacs noirs) et les biodéchets (sacs orange)

> les emballages

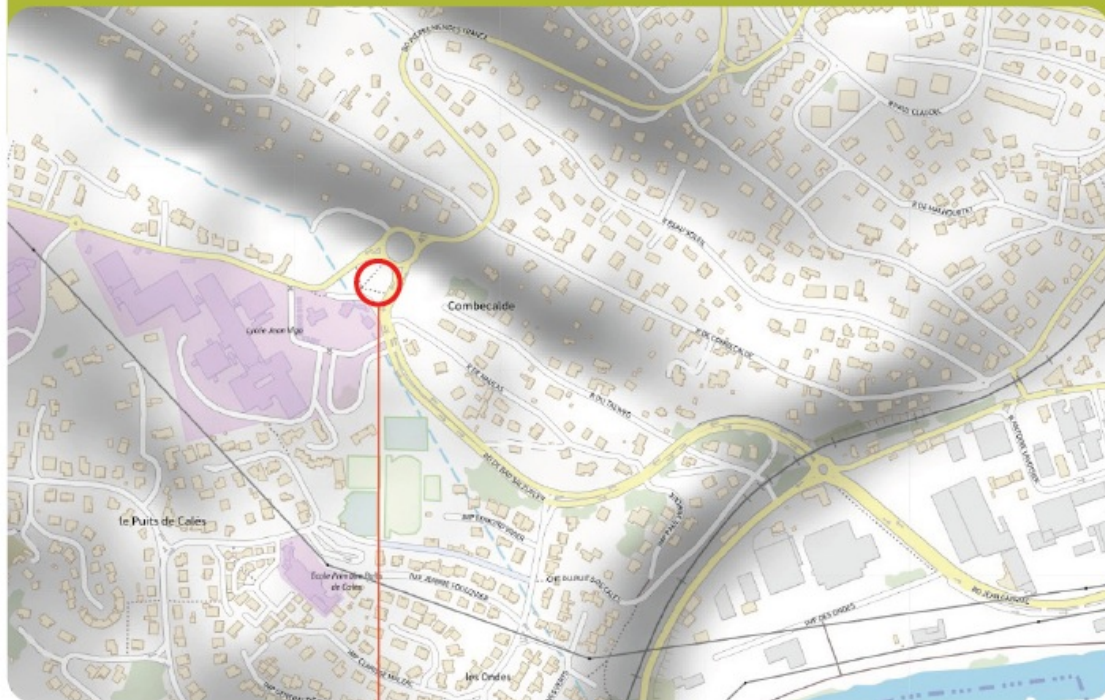
À partir du mardi 13 mai 2025

**Mise en service d'un point de collecte à l'intersection
du boulevard du Puits de Calès et de l'impasse Jeanne Foulquier.**



À partir du mardi 13 mai 2025

**Mise en service d'un point de collecte
rue de Naulas à proximité du rond-point.**



> rue de Naulas à proximité du rond-point.

En accès libre également, ces colonnes permettent aux riverains de déposer leurs déchets dans les trois types de contenants, à tout moment. Leur installation contribue à uniformiser la collecte dans le secteur. Ces colonnes aériennes remplacent les bacs individuels.

Elles pourront recueillir trois types de déchets :

- > les ordures ménagères résiduelles (sacs noirs) et les biodéchets (sacs orange)
- > les emballages
- > le verre.



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30